



Avec plus de 700 variables, le recensement agricole offre une vision très large de l'agriculture régionale. Il permet, également, d'établir une typologie des exploitations régionales afin de déterminer et caractériser les principaux systèmes d'exploitation.

Cette analyse a été effectuée en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture dans le cadre de son projet ROSACE-INOSYS et de la mise à jour des références propres à cette démarche.

Trois caractéristiques principales de l'agriculture régionale sont ainsi mises en exergue : les systèmes grandes cultures sont dominants, certes, mais divers avec une déclinaison en quarante types. Au-delà, tous les systèmes de production sont représentés de façon significative, notamment la viticulture, l'arboriculture, l'horticulture, le maraîchage, l'élevage, avec aussi bien les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les volailles et les porcins. Enfin, les systèmes de polyculture-élevage, caractéristiques et emblématiques des zones intermédiaires, sont encore très présents.

Toutes les agricultures sont présentes en région Centre

La typologie de l'agriculture régionale INOSYS Centre confirme le maintien de la diversité des systèmes

Une région agricole aux multiples facettes

En 2010, la région Centre est la première région française quant à la surface agricole utilisée. Elle compte 25 080 exploitations agricoles, dont 19 483 exercent leur activité de façon professionnelle*.

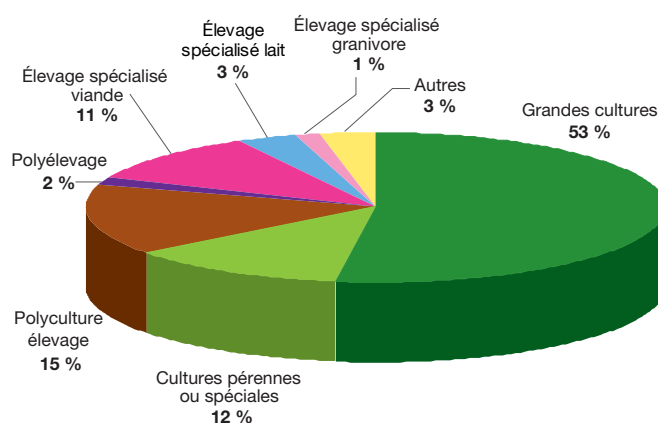
La région se caractérise également par une grande diversité des systèmes d'exploitation : toutes les orientations de production y sont représentées de façon significative.

Les exploitations à orientation végétale constituent les deux tiers des structures professionnelles et 15 % combinent un atelier végétal et une activité d'élevage. Les systèmes grandes cultures représentent 81 % des exploitations végétales spécialisées (10 000 exploitations).

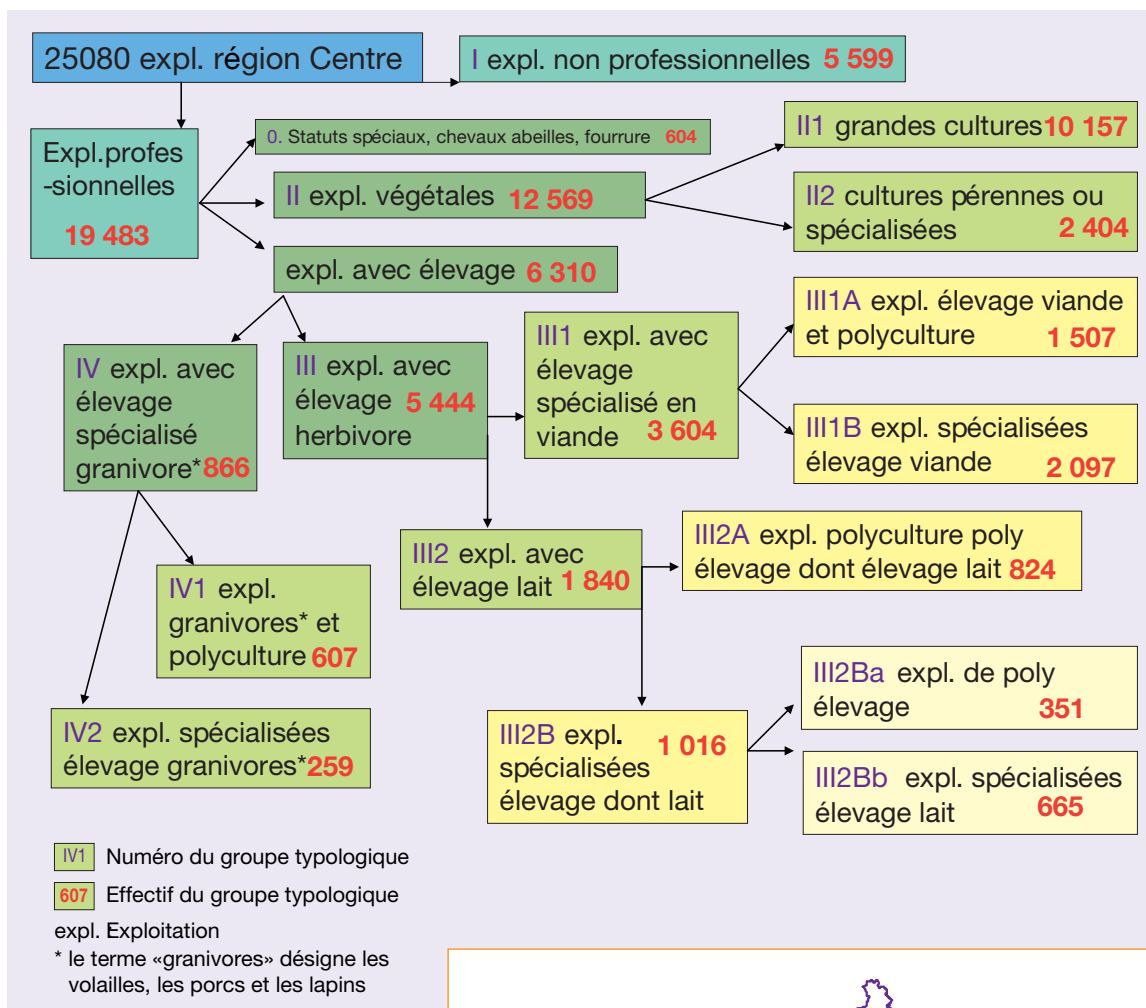
Des ateliers grandes cultures sont également présents dans les exploitations mixtes, dans une logique de complémentarité atelier végétal / atelier élevage.

En matière d'élevage, les systèmes sont plutôt orientés viande, constituant 18 % des exploitations. Cependant, la diversité s'exprime là encore : 4 % des exploitations professionnelles développent un élevage lait spécialisé (bovin et caprin), 4 % en granivores.

Enfin, il ressort que les systèmes de polyculture poly-élevage occupent une place importante dans les zones intermédiaires (on dénombre 3 293 structures soit 17 % des exploitations professionnelles).



* Les exploitations professionnelles retenues dans cette analyse comprennent l'ensemble des moyennes et grandes exploitations enquêtées au titre du recensement agricole 2010, c'est-à-dire celles dégagant une production brute standard supérieure ou égale à 25 000 €. S'ajoutent certaines petites exploitations (moins de 25 000 € de PBS) dans la mesure où elles cumulent deux conditions : faire travailler au moins une demi unité de travail annuel et atteindre une certaine dimension (au moins 20 ha de grandes cultures, 1 ha et plus de vignes, 10 bovins viande, etc.). Et si moins d'une demi UTA, détenir au moins 20 bovins viande ou 5 équins.



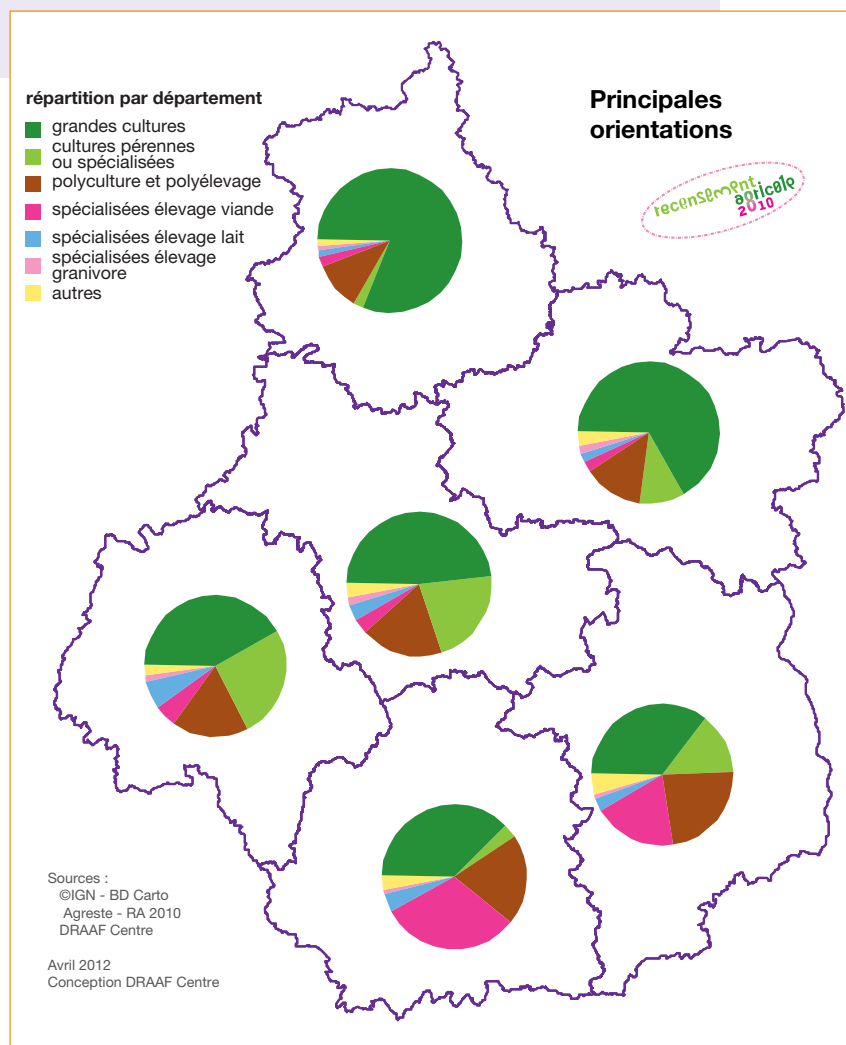
Répartition des systèmes d'exploitation par département

Situé sur une grande partie de la Beauce, l'Eure-et-Loir confirme sa spécialisation dans les systèmes grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux, cultures industrielles et légumes de plein champ) avec, en outre, le plus faible taux d'élevage.

Les systèmes de grandes cultures forgent également les paysages du Loiret, avec une diversification notable vers les cultures pérennes ou spécialisées (viticulture, maraîchage, arboriculture, culture d'ornement). Cependant, cette dernière orientation reste davantage représentée dans deux autres départements ligériens caractérisés aussi par une présence forte des grandes cultures et très peu d'élevages à viande. L'Indre-et-Loire se distingue par une plus grande proportion d'élevages laitiers, tandis que le Loir-et-Cher développe, avec le Loiret, le taux le plus élevé de systèmes avec granivores.

Le Cher compte 35 % de systèmes en grandes cultures, tout en se plaçant second bassin céréalier du Centre quant à la surface. Il présente en outre une des plus fortes proportions d'élevage à viande, avec l'Indre, ainsi que la plus grande diversité de types de systèmes.

Enfin, l'Indre se distingue avec le plus faible taux de production végétale, mais la part la plus importante d'exploitations avec élevage à viande. Les systèmes laitiers, notamment caprins, sont également présents.





Structure des grands groupes typologiques

Ce sont les systèmes avec cultures pérennes ou spéciales qui nécessitent le plus de main-d'œuvre (4 UTA en moyenne par exploitation), et, dans une moindre mesure, les systèmes de polyculture élevage ou avec élevage granivore (de 2 à 2,5 UTA en moyenne). Inversement, les exploitations en grandes cultures ou spécialisées en élevage viande mobilisent seulement 1,3 UTA en moyenne.

Les plus petites surfaces se retrouvent dans les systèmes spécialisés en apiculture (2 ha), en élevage granivore (12 ha) et en

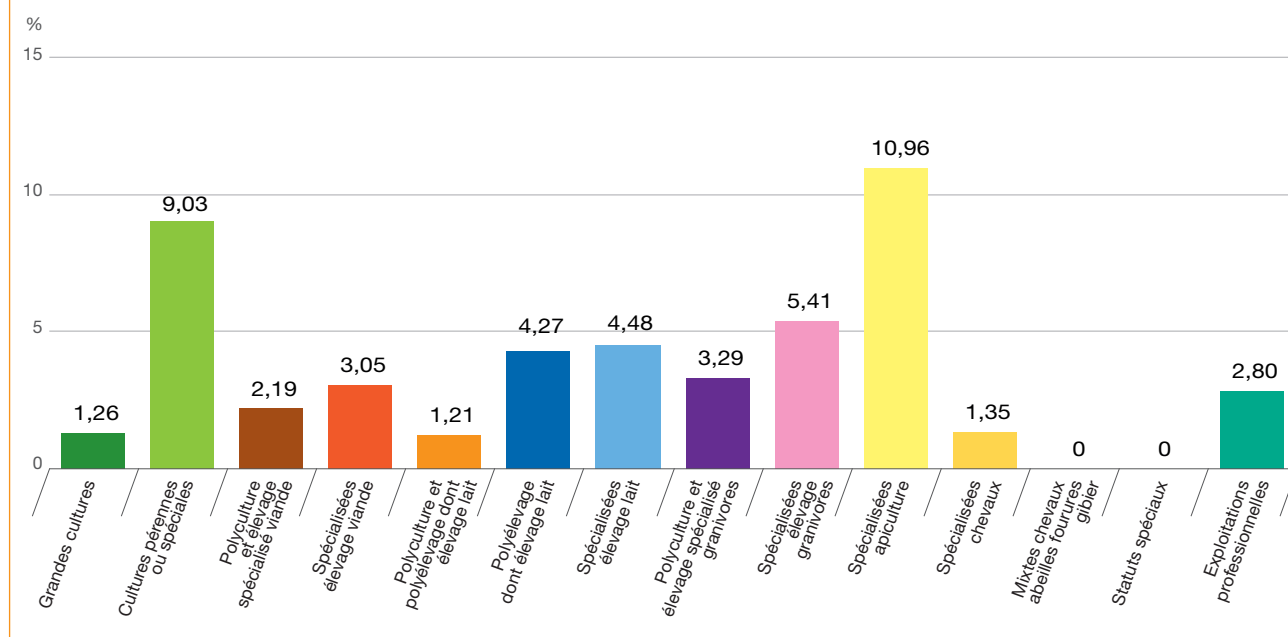
élevage équin. Les systèmes avec cultures pérennes ou spéciales occupent également de faibles superficies (40 ha), toutefois assez importantes pour ce type de production du fait du développement fréquent d'un atelier conjoint de grandes cultures. Les plus grandes superficies sont associées aux systèmes de polyculture-élevage avec 130 à 170 ha en moyenne, en particulier les systèmes avec élevage viande, devant les exploitations spécialisées en grandes cultures (130 ha en moyenne).

L'agriculture biologique, très présente en viticulture et apiculture

Les systèmes certifiés en agriculture biologique ou en cours de conversion sont fortement présents au sein du groupe des cultures pérennes ou spéciales, et en particulier pour les exploitations viticoles avec vente en circuits courts et les exploitations orientées en maraîchage, où leur part atteint 15 %.

De même, l'apiculture est un secteur où la bio est bien ancrée (11 % des systèmes apicoles certifiés ou en conversion). Les systèmes avec élevage laitier et granivores sont également plus certifiés que la moyenne régionale.

Exploitations certifiées ou en cours de conversion en agriculture biologique



Source : Chambre Régionale d'Agriculture du Centre

Les activités de diversification

Les activités de diversification sont, globalement, peu exercées par les exploitations agricoles en région Centre. Le travail à façon est pratiqué par 6,7 % des structures, avec un ancrage plus important dans les systèmes avec grandes cultures (mixtes ou spécialisés). La restauration, l'hébergement et le loisir ne concernent respectivement que 1,5 %, 0,3 % et 0,9 %

des exploitations. Seuls les élevages équins spécialisés pratiquent plus largement ces activités (respectivement 5 %, 1,7 % et 14 % s'agissant des activités de restauration, d'hébergement et de loisir). Les élevages équins sont en effet destinés en partie pour la selle dont l'activité est parfois pratiquée sur l'exploitation.

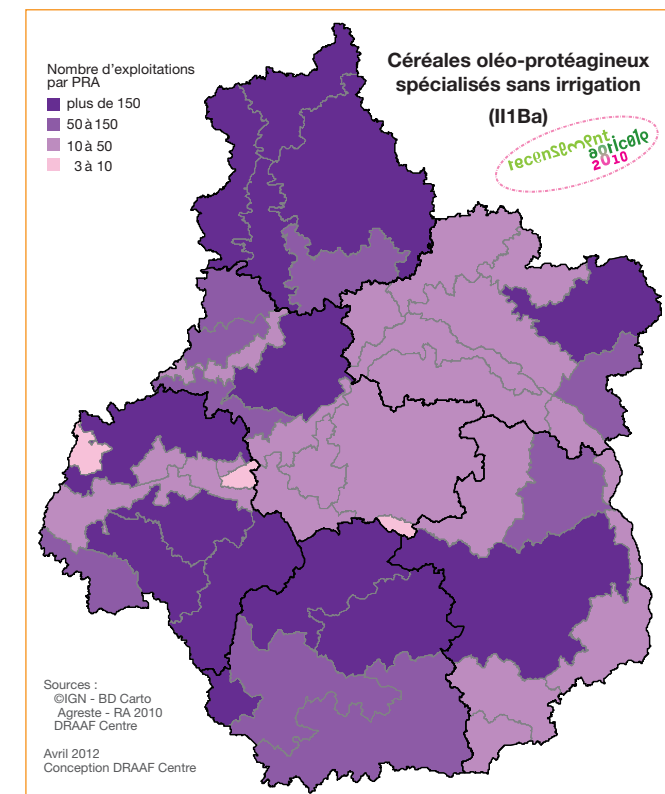
Les systèmes spécialisés en productions végétales

Ces systèmes regroupent 12 569 exploitations en région Centre, soit 64 % des exploitations classées dans la typologie INOSYS Centre. Ils se répartissent entre les systèmes grandes cultures et ceux avec cultures pérennes ou spécialisées.

Les systèmes en grandes cultures distinguent trois groupes :

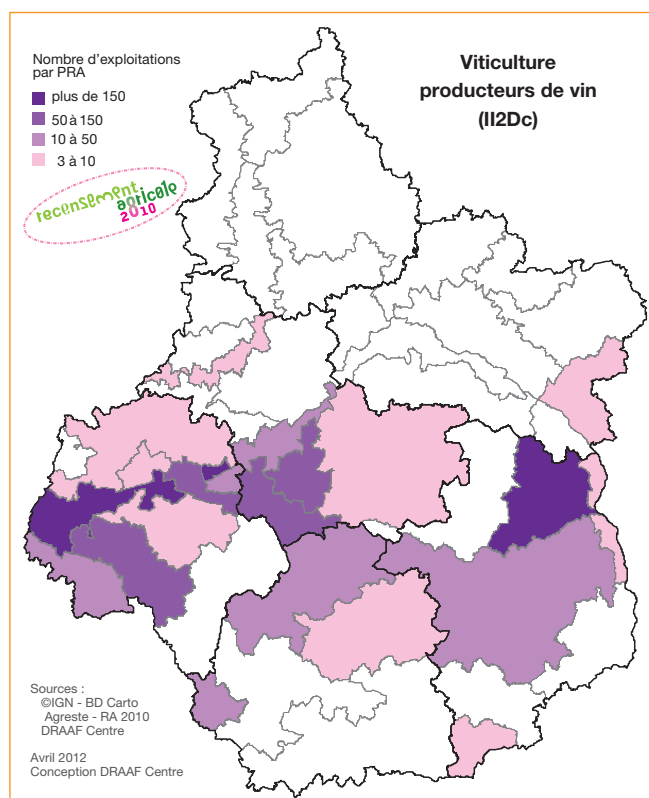
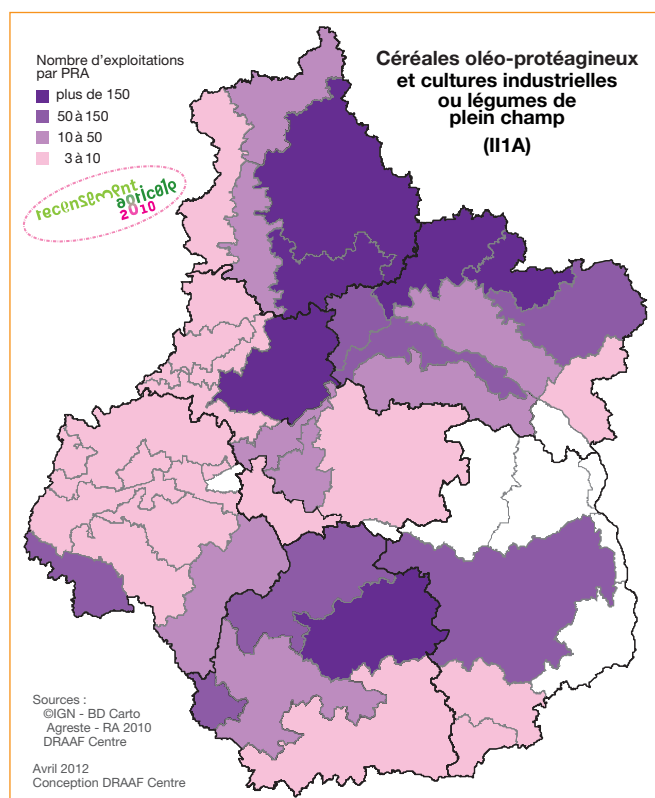
- Les systèmes développant des cultures spéciales ou industrielles (betteraves, légumes de plein champ, semences...), regroupant 2 589 exploitations. Fait notable, l'effectif est en progression par rapport au recensement 2000 en lien notamment avec l'étalement de la zone betteravière. A ce titre, 45 % des exploitations de ce groupe sont à orientation betterave. Ces systèmes ont évolué sur la base d'exploitations irriguées auparavant spécialisées en céréales et oléo-protéagineux.
- Parmi les systèmes spécialisés en céréales et oléo-protéagineux, les exploitations de taille variant entre 65 à 150 ha et 150 à 250 ha ou 300 ha (suivant les potentiels des sols) sont les plus représentées (79 %). A l'inverse, les grands systèmes (plus de 250 ou 300 ha) sont finalement assez peu nombreux (7 %).
- Le troisième système est plus singulier : il s'agit d'exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux, sans élevage, mais qui conservent dans leur SAU plus de 20 % de surfaces en herbe, probablement suite à l'abandon récent d'un atelier d'élevage. Ce groupe compte 914 exploitations.

Les systèmes à orientation viticole dominante sont prépondérants dans ce groupe, avec 1 312 exploitations. La viticulture régionale se distingue par le nombre croissant d'exploitations valorisant la majeure partie de leur production par la vente de bouteilles en circuits longs ou courts (751 exploitations). De plus, les systèmes en bio se retrouvent davantage en viticulture que dans les autres systèmes (124 exploitations sur les 1 312, soit 9,5 % des systèmes viticoles régionaux). Les autres orientations sont sensiblement moins représentées : 264 exploitations orientées en horticulture / pépinière, 213 en arboriculture et 152 en maraîchage. L'horticulture occupe une place impor-



tante dans les systèmes horticulture pépinière (78 % des exploitations). En arboriculture, ce sont les systèmes spécialisés en pommes et/ou poires qui sont les plus présents (79 % des exploitations) et plutôt tournés vers les circuits longs. Le maraîchage n'affiche pas de dominante particulière, notamment pour les circuits de commercialisation.

Les systèmes de polyculture élevage incluent une large part de grandes cultures (96 % des exploitants), tandis que les systèmes avec cultures pérennes ou spécialisées sont rarement associés à de l'élevage (3 % des exploitants).





Les systèmes à orientation élevage

En matière d'élevage, la typologie distingue deux groupes : les systèmes herbivores et les exploitations à orientation granivores dominante (porcs, volailles, lapins) avec respectivement 5 444 et 866 unités. Ces effectifs sont en baisse par rapport à 2000, en lien avec une spécialisation accrue en production végétale des systèmes agricoles régionaux.

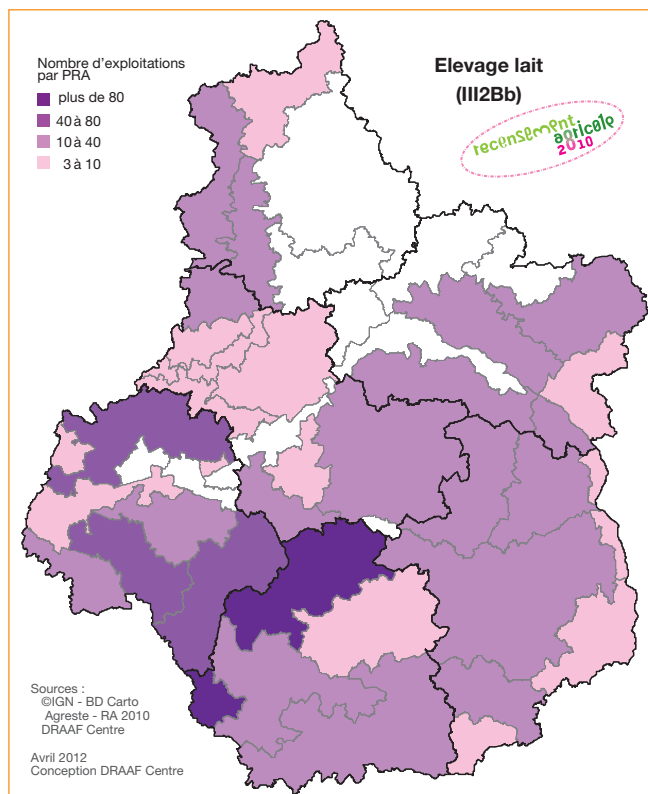
Les systèmes bovins lait sont principalement regroupés autour des outils de transformation régionaux. Les groupes les plus importants, spécialisés lait ou avec un atelier de grandes cultures significatif, présentent des systèmes fourragers orientés maïs ou mixtes herbe/maïs (ayant plus de 20 % de la surface fourragère en maïs).

En caprins lait, les exploitations se concentrent dans les zones d'appellation fromagères. Les systèmes avec transformation à la ferme sont assez conséquents en nombre, qu'ils soient positionnés sur des circuits longs ou courts. Ils représentent 37 % des exploitations en polyculture et élevage caprin, et 52 % des exploitations spécialisées en élevage caprin.

Le nombre total de systèmes caprins a cependant fortement diminué par rapport à 2000, passant de 960 exploitations à 614, mais avec un plus grand nombre de têtes par troupeau.

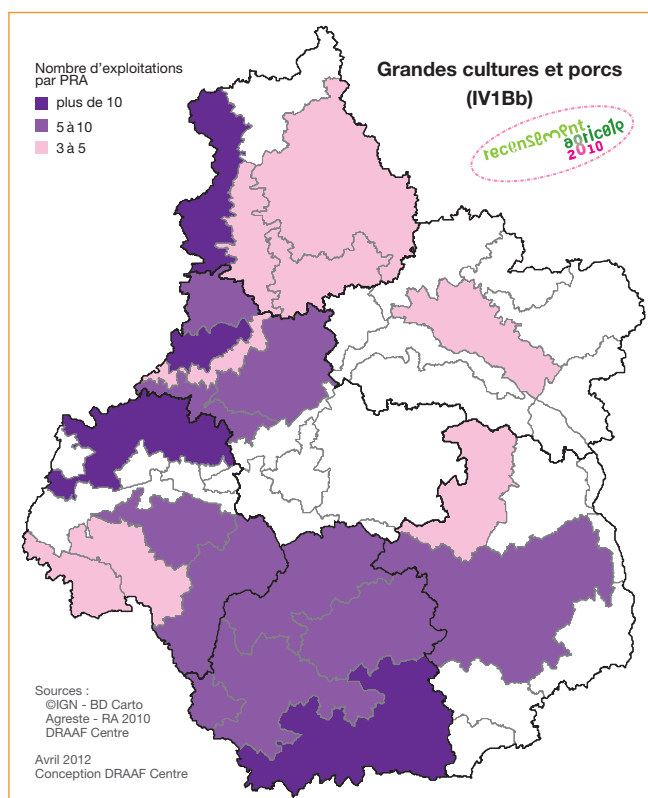
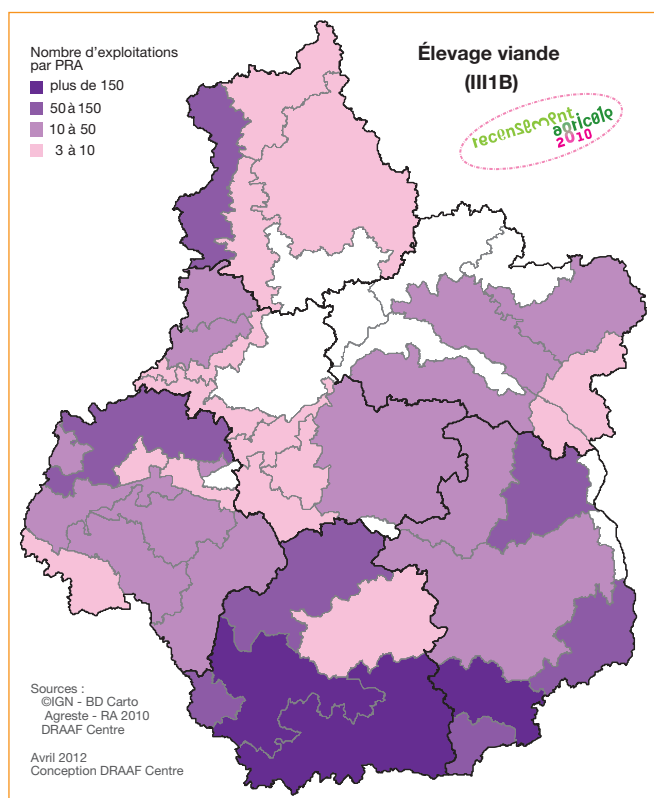
En viande, les systèmes bovin et ovin comptent 3 604 exploitations présentes sur l'ensemble du territoire régional avec une concentration marquée au sud de la région (bassin charolais).

Les systèmes porcins (187 exploitations) sont pour la plupart associés à une production de grandes cultures (pour 82 % des exploitations avec élevage porcin). Cette combinaison permet une plus ou moins grande autonomie tant pour l'alimentation des animaux que pour l'épandage des effluents, indispensable à la durabilité des exploita-



tions. Les élevages associés à la polyculture sont plutôt tournés vers l'engraissement tandis que les élevages spécialisés sont orientés naisseurs.

En système avec orientation volaille, la configuration est différente, puisqu'un tiers des 626 exploitations sont spécialisées, sans atelier complémentaire significatif. Les systèmes volailles apparaissent principalement à orientation « chair » avec 65 % des exploitations du groupe.





ROSACE INOSYS : un réseau d'observation des systèmes agricoles

La typologie des exploitations agricoles aborde la classification de l'agriculture régionale selon une approche système, considérant les exploitations comme une combinaison d'éléments étroitement liés. Elle s'inscrit dans la démarche ROSACE, devenue INOSYS, créée en 1992, à l'initiative des Chambres d'agriculture de la région Centre.

Un premier travail repose sur le suivi annuel d'exploitations, permettant de modéliser les systèmes conventionnels ou biologiques les plus fréquemment rencontrés pour les grandes cultures, la viticulture, les élevages bovin lait, bovin viande et caprin, sous la

forme de cas types. Chacun de ces cas types décrit une exploitation représentative du système qui permet d'analyser les évolutions et d'accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs exploitations.

Les cas types sont adossés à la typologie régionale qui vise à représenter la totalité des systèmes présents dans la région. Cette typologie s'appuie sur les données du recensement agricole 2010. Elle permet de quantifier chaque système et de caractériser des systèmes non décrits précédemment.

Construction et travail de quantification

La typologie ROSACE INOSYS se présente sous la forme d'un arbre décisionnel dichotomique, avec au total neuf niveaux de tri. Les critères de tri varient selon les groupes auxquels ils s'appliquent et reprennent les éléments structurants des exploitations. Il s'agit d'une contrainte particulière autour de laquelle l'exploitant organise le reste de son activité (exemple : l'élevage lait implique une traite quotidienne et à heure fixe)

Les critères de tri sont appliqués à l'ensemble de la base de données du recensement agricole 2010 de la région Centre permettant

d'obtenir des groupes d'exploitations (groupes typologiques). Chaque groupe obtenu est référencé par un numéro et un nom, indiquant sa place au sein de l'arbre typologique.

Les groupes sont ensuite caractérisés en matière d'effectifs, de surface, de cheptel, de main-d'œuvre, de commercialisation, etc. permettant d'ajuster la typologie et de réviser certains cas types. Des données statistiques sont également tirées de ce travail décrivant une vision globale de l'agriculture en région Centre.

Les documents disponibles

L'arborescence typologique complète :

- avec les effectifs obtenus pour chaque groupe typologique suite au travail de quantification ;
- avec les critères de tri permettant de classer les exploitations

Les fiches de caractérisation générale :

Ces fiches permettent de mieux comprendre la structure des groupes typologiques en fournissant des données moyennes sur les surfaces, le cheptel, la production brute standard, la main-d'œuvre ou encore les statuts d'exploitation. Une carte de répartition des exploitations par petite région agricole est également présentée.

Un atlas cartographique :

il localise les différents systèmes dans la région.

Disponible sur :

<http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr/>

<http://www.centre.chambagri.fr/>

